



2020

Chères Lavinoises, chers Lavinois,

Au sortir d'une année voilée de morosité (des conflits sociaux, une planète qui "chauffe" et des catastrophes naturelles,...), nous pouvons cependant nous réjouir que nos villages restent des lieux où il fait bon vivre, quelque peu protégés de tout cet emballement médiatique qui nous dépeint un paysage peu reluisant.

Tourner la page 2019, c'est aussi arriver au terme d'un exercice municipal de 6 ans, et l'occasion de dresser un bilan des actions menées durant la mandature :

- des investissements importants sur la voirie et les réseaux,
- la révision du règlement du lotissement et une communication intensive auront permis de solder la vente de la presque totalité des parcelles (la vente du lot n°5, seul restant, peut être finalisée à tout moment, au gré de l'aboutissement des contacts régulièrement sollicités en mairie),
- les diverses réfections de bâtiments, hangar communal et lavoir,
- la sécurisation des Lauzes dont la partie piétonne sera finalisée en février-mars,
- la restructuration de la mairie, dont le chantier doit s'achever au printemps,
- sans oublier le quotidien de la gestion d'une commune "zéro phyto", les employés, la forêt, l'entretien de la voirie et des réseaux, etc...

Un jugement hâtif fait souvent l'économie de l'analyse et je suis certain que le temps sera seul juge des choix qui ont été fait par votre conseil municipal et son Maire.

Nous avons argumenté, consulté et engagé des projets qui nous ont parus représenter des enjeux importants pour notre collectivité.

Il n'est pas aisé d'atteindre tous les objectifs fixés, ainsi certains projets n'ont pas abouti ou n'ont tout simplement pas été abordés. Il reste tant à faire...

J'ai été heureux de découvrir la mission d'élu et d'avoir la chance de connaître un peu mieux le caractère unique de chaque personne, de pouvoir anticiper et désamorcer certains conflits, d'être confronté aux nécessités ou aux exigences des uns et des autres, même si la tâche est parfois difficile. Partager c'est s'enrichir et enrichir l'autre.

L'échéance des élections municipales de 2020 se rapproche. Pour ma part, j'invite une nouvelle fois tous les administrés désireux de s'investir pour l'intérêt général de la collectivité à rejoindre la liste ouverte déjà pour partie constituée d'élus sortant.

J'espère que cette année sera porteuse de nouvelles ambitions pour notre commune et qu'elle vous apportera des joies simples, de la réussite dans vos projets et surtout une bonne santé.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

page 1
Mot du Maire

page 2
Budget, Etat civil

page 3
Commissions
Communales

page 4
Bâtiment
Nouvelle mairie

page 5
CCAS
ComCom

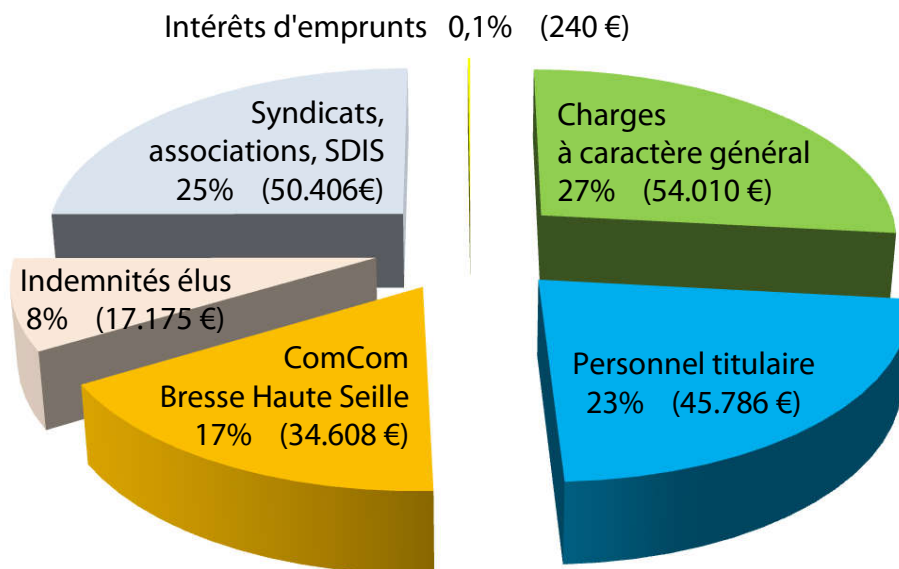
page 6
Syndicats
Intercommunaux

pages 7 & 8
Associations

SOMMAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 202.225 €

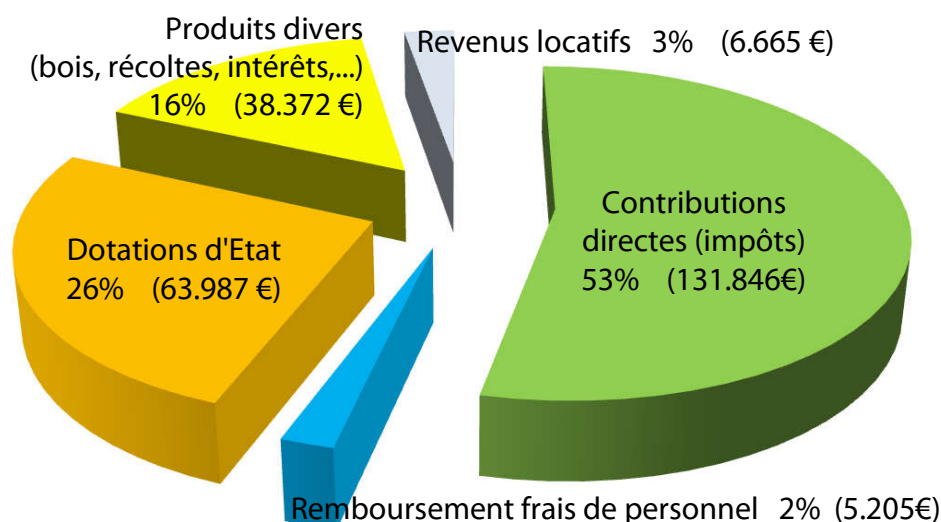
(Hors Investissements)



Pour information
dépenses de fonctionnement 2018
200.789€ (Hors Investissements)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 241.170 €

(Hors excédent antérieur)



Pour information
recettes de fonctionnement 2018
241.170 € (Hors Excédent)

INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement :	142.926 €
- réseaux/voirie, bâtiments et cimetière	37.630 €
- frais d'étude projet mairie	93.132 €
- remboursement capital emprunts	5.531 €
- forêt	5.633 €

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés. Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

EXCÉDENTS REPORTÉS début 2019, du budget "fonctionnel" au budget "investissement" : **235.212 €**

BUDGET 2019

NAISSANCES

08 mars	Cléo DEBREU 89 rue Neuve
23 mai	Victoria JACQUIER 94 rue Emile Picard

MARIAGE

09 mars	Cyrille PERAT et Cécile MAZOYER
---------	--

DÉCÈS (domiciliés à Lavigny)

03 mars	Marie-Thérèse PICHET veuve ROUSSELOT-EMARD	90 ans
19 mars	Roger GAILLARD	81 ans
19 mai	Suzanne ROY	91 ans
27 mai	Charles ROUSSELOT-PAILLEY	92 ans
06 juin	Jean SAILLARD	87 ans
08 août	Yves PERRUT	87 ans
30 août	Gilbert BARBAUD	91 ans
09 décembre	Henri BOUTIN	84 ans

DÉCÈS (non domiciliés à Lavigny)

05 février	Bernard BUTIN	92 ans
13 juillet	Juliette BRENOT	87 ans

2019
ETAT CIVIL

56.156 €, c'est le montant total hors taxes des travaux engagés en 2019, dont le cheminement piéton de la rue des Lauzes ne sera facturé à la commune qu'une fois réalisé, ce début 2020.

rue Emile Picard	4.196 €
rue Verger Baron, rue du Moulin	18.811 €
rue du Pré Bayard	4.012 €
rue des Lauzes, abattage feuillus	400 €
rue des Lauzes, broyage terrain	500 €
rue des Lauzes, mise en place écluse	3.357 €
rue des Lauzes, cheminement piéton	24.880 €

Rue Emile Picard, les trottoirs sont maintenant totalement finalisés en enrobé. La portion entre les lots 1 et 7 est "noire".

Lotissement Verger Baron, après les travaux de reprise du réseau d'assainissement, la voirie a été aménagée de bordures et caniveaux pour les eaux de pluie. La ComCom a ensuite pris en charge les enrobés de la bande de circulation.

Rue du Pré Bayard, un caniveau grille, chargé de récupérer les eaux pluviales de la chaussée a été mis en place à proximité du transformateur. Une réservation et une gaine pour les

câbles sont prêtes à accueillir la mise en place prochaine d'un candélabre (janvier-février).

Rue des Lauzes, décrits par un visuel virtuel dans le bulletin 2019, les aménagements routiers sont en place. Leur but est de ralentir les véhicules à l'entrée du village, pas de gêner la population.

Toujours pour sécuriser le déplacement des piétons, ce sera bientôt une bordure béton qui matérialisera, sur la gauche en descendant, leur espace réservé.

Classée voirie départementale, c'est le CD 39 qui assurera la reprise des affaissements côté droit.

Le talus a été débarrassé des arbres, jugés dangereux, qui le jalonnait et les parcelles communales en contrebas ont été nettoyées. La partie la plus proche de l'église a été remblayée, un parking pourra y prendre place.

Les peupliers qui bordent l'aire de jeux font craindre pour la sécurité, leur abattage est envisagé.

TRAVAUX
VOIRIE
CHEMINS RURAUX

Récapitulatif Bois & Forêts 2019

Produit des ventes de bois	20.485 €	Produit de l'affouage 2019-20	240 €	Total produits	20.725 €
Prestations / ONF	4.175 €	Abatt. & débard. / privés	1.227 €	Entretien / privés	600 €
Travaux sylvicoles / ONF	4.593 €	Travaux sylvicoles / privés	1.039 €	Total exploitation	11.634 €

Bon an, mal an, ce sont tout de même quelques 9.000 € en moyenne qui abondent chaque année les comptes de la commune. Une gestion programmée sur 20 ans, et entre 25 et 30 % du montant des recettes réinvestis tous les ans, en sont la source. L'anticipation doit permettre aux générations qui viennent de bénéficier aussi de cet apport.

Aménagement Forestier 2020 - 2039

Lors d'une première réunion, dès début février 2019, l'ONF présente aux membres de la commission (composée d'élus et d'habitants) le bilan des 20 années passées et les grandes lignes du document préparatoire à la définition du mode de gestion de la forêt lavinoise pour les 20 années à venir.

Une fois le projet finalisé par les aménageurs ONF, il est présenté sur site le 19/06, en forêt, permettant une visualisation bien plus concrète des propositions de travaux, plantations et modes d'exploitation proposés. Précis, détaillé, cohérent avec le constat de situation actuelle, l'Aménagement Forestier suscite l'approbation de la commission.

Document guide, donnant les grandes orientations, susceptible d'adaptation pour coller à des conditions modifiées, il est définitivement validé par la commission fin septembre, et adopté en Conseil Municipal le 03/10 :

- de nombreux peuplement de semis naturels vont être entretenus pour être amenés ultérieurement à maturité,
- les nouvelles plantations doivent être pensées en tenant compte des évolutions climatiques et s'orienter vers des espèces plus résistantes à la chaleur et à la sécheresse (chêne, douglas, cèdre, châtaignier, abandon de l'épicéa),
- les toutes prochaines années seront consacrées à des coupes d'entretien sanitaire (maladies, sécheresse,...),
- quelques emplacements limités serviront de station d'expérimentation du développement d'espèces nouvelles,
- une nouvelle place de stockage et de chargement va être créée à l'entrée de la coupe n°37, le chemin y menant consolidé et renforcé, puisque les plantations de sapins à proximité arrivent à maturité et seront bientôt exploitées.

Affouage 2019 -20

Trois affouagistes exploitent cette année les 60 stères estimés des coupes n°41 et 42. Il leur aura fallu attendre la validation administrative du nouvel Aménagement Forestier pour entreprendre l'éclaircie de ces parcelles plantées de hêtres il y a une quinzaine d'années.

FORET
ENVIRONNEMENT

A Lavigny, au terme des 2 tours les 15 et 22 mars prochains, les électeurs auront choisi **11 conseillers municipaux** dont les suffrages recueillis sont comptés individuellement.

Les candidats peuvent se déclarer par liste, et l'électeur peut barrer ou ajouter des noms sur le bulletin de vote.

Est élu au 1° tour le candidat qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins 25% des inscrits.

On ne peut plus être élu sans avoir été candidat (déclaration de candidature à déposer au plus tard le jeudi 27/02, aux heures d'ouverture du service chargé de la recevoir).

On retrouve au 2° tour les mêmes candidats, sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de postes à pourvoir (les éventuels nouveaux candidats doivent déposer leur déclaration de candidature les 16/03 et 17/03, aux heures d'ouverture du service).

2020
MUNICIPALES
mode de scrutin

où en est la nouvelle maison commune lavinoise

Débutés en juin 2019, les travaux ont été retardés par le sinistre de l'éboulement du mur de la Maison d'Enfants du Vieux Château.

Les mauvaises conditions climatiques de novembre dernier ont également un peu retardé la pose de la charpente.



Cependant, les travaux vont s'accélérer pour tâcher de respecter la date de livraison prévue en début de printemps.

Début janvier le bâtiment existant et la nouvelle structure sont hors d'eau et hors d'air, ce qui autorise les corps de métiers d'intérieur à poursuivre l'avancement : cloisons, plafonds, isolation, électricité, plomberie,...

L'entreprise de maçonnerie De Micheli va continuer son travail par la réalisation des dallages intérieurs et du parement en pierre apparentes de la façade sud, côté parking.

les travaux à venir

JANVIER 2020					FEVRIER 2020				MARS 2020			
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
Terrassement				Abords								
Maçonnerie			Dallage galerie		Mur pierre + enduit							
Zinguerie	Galerie											
Mur & plafond bois	Fabrication en atelier					Pose			Finitions			
Doublage	Plafonds											
& Cloisons intérieures		Murs				Peinture						
Revêtement sols souples									Pose sols souples			
Revêtement sols scellés - faïence					Chapes	Faïence						
Plomberie sanitaire	Incorporations								Equipements			
Chauffage	Incorporations											
& Ventilation				Réseau plafond		Local technique			Equipements			
Electricité	Incorporations								Equipements			

**Opérations
Préalables
à la
Réception**

constats divers
de la réalité et
de la conformité
des travaux réalisés

le financement en détail

	Dépenses TTC		Recettes		
	Etudes	Travaux	subv DETR	subv CD39	FCTVA
2017	1.320 €				
2018	23.285 €				
2019	28.698 €	64.434 €	56.236 €	24.000 €	
2020	35.439 €	439.566 €	131.218 €	6.000 €	
2021	Prévisionnelles / 2020-21				85.568 €
TOTAL	88.742 €	504.000 €	187.454 €	30.000 €	85.568 €
	soit 592.742 € au total		soit 303.022 € au total		

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement (soit 16,404 % du montant TTC des factures d'investissement).

L'octroi éventuel des subventions est lié au dépôt d'un dossier de demande solidement constitué et à l'intérêt que suscite le projet.

Le projet est financé pour partie sur l'excédent budgétaire de la commune, et pour le solde via la souscription de deux prêts à la Caisse d'épargne :

- un prêt "in fine" de 235.000 € sur 24 mois à un taux de 0,6 %, consistant à emprunter la somme en janvier 2020, et d'effectuer des remboursements anticipés, sans pénalités, dès la perception des subventions et du FCTVA (échéance finale au 05/01/2022),
- un prêt classique de 70.000 € sur 12 ans au taux de 0,88 %, avec remboursements trimestriels de 1.539,39 € (soit 513,13 € par mois) en majeure partie couverts par le loyer du nouveau logement.

Prêt "in fine" - 235.000 € - fin en janvier 2022

Prêt classique - 70.000 € - fin en juin 2032

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

SEPTEMBRE Ce sont cette année 48 jeunes (entre 3 et 25 ans) qui ont bénéficié de la gratuité de la Carte Jeune. La commune l'offre chaque année, sous condition de résidence principale lavinoise, aux jeunes qui en font la demande en temps et en heure.

OCTOBRE L'Opération Brioches de l'APEI (association de parents et amis de personnes en situation de handicap mental) est, comme chaque année, une réussite. Grâce à l'investissement de quelques bénévoles de la commune, cette année 125 brioches ont été vendues.

Par votre don vous participez directement et concrètement à la mise en place de moyens nouveaux permettant aux personnes handicapées mentales de votre commune ou de votre canton d'avoir accès à l'éducation, aux soins au travail, aux loisirs ou à l'hébergement auquel ils ont droit et sans lequel ils ne pourraient vivre dignement, communique l'APEI.

La CCAS remercie les donateurs pour leur générosité, les bénévoles pour leur implication et le temps donné.

DECEMBRE



C'est avec un immense plaisir que la Commission Communale d'Action Sociale et les élus ont accueilli les Aînés de la commune au restaurant "la petite auberge" le premier décembre.

Quarante personnes ont partagé un agréable moment convivial. Parmi les personnes qui n'ont pu se joindre à ce repas, 12 ont reçu un colis et 15 ont préféré que son montant soit versé sous forme de don à une association d'utilité sociale (la Maison d'Enfants à Caractère Social cette année).

Ce temps de rencontre, rendez-vous annuel incontournable, a été agrémenté par la prestation musicale de M. Henrici qui aura rendu l'instant encore plus festif.

Les Membres de la CCAS vous souhaitent une belle et douce année 2020 et sont à votre disposition pour toute question concernant son domaine de compétences.

Sont membres de la CCAS

parmi les élus municipaux,
Patricia Vallet 06 33 87 24 21

parmi les habitants du village,
06 83 81 84 79 **Liliane Dechancé**
06 16 83 17 87 **Laurence Michaud**

**COMMISSION
COMMUNALE
D'ACTION SOCIALE**

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES



Un état des lieux a été établi quand la ComCom BHS a pris la compétence sports, relevant dans le détail la situation matérielle des différentes associations sportives du territoire. Un cahier des charges a été mis en place pour définir un mode de fonctionnement communautaire, répondant au mieux aux besoins de chacune, qui a permis d'assurer certains entretiens et réparations d'installations sportives, et d'attribuer des subventions aux associations répondant aux critères fixés.

Le périscolaire, compétence acquise au 01/01/2019, gère 14 sites répartis sur l'ensemble du territoire et étoffe son offre de service sur le temps des vacances. A noter également, en plus des lieux d'accueil enfants

Unifiant d'évidence le territoire intercommunal, la rivière Seille et son bassin versant font l'objet d'une attention particulière. Au fil des ans et du constat des effets du dérèglement climatique la préservation de la qualité de la ressource en eau s'impose en sujet de préoccupation majeur.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne, par leur situation géographique, nombre d'installations en Bresse Haute Seille. Il est devenu compétence obligatoire au 01/01/19 et évolue pour créer un service performant, utile, avec une valeur ajoutée, qui répond aux besoins et aux attentes des usagers. Il entend se défaire de l'image "contrôle" au profit du "conseil" et améliorer l'efficacité des dispositifs d'assainissement en accompagnant les usagers,

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES



Soucieux des problématiques autour de l'économie d'énergie, une partie des investissements 2020 se fera sur le changement des éclairages en LED.

Pour le reste, la commission sports poursuivra la sécurisation et l'amélioration des équipements. Enfin, le projet d'un nouveau complexe sportif sur le territoire devrait voir le jour et des études débuter.

parents pour échanger autrement et du service petite enfance, l'organisation de conférences visant à améliorer la qualité des relations au sein de la famille.

notamment en facilitant les démarches pour vidanger ou remettre en état les installations.

La gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) participe également de cette préservation. Elle peut se voir concrétisée sur le territoire par des actions de favorisation de l'étalement des crues, de rétablissement des tracés naturels des cours d'eau, de protection des berges ou d'enlèvement des embâcles.

De Plaine Jurassienne au nord, à Bassin de Bourg-en-Bresse au sud, de Mâconnais Tournugeois à l'ouest, à Région d'Orgelet à l'est, le bassin versant de la Seille couvre 13 EPCI et 230 communes. La ComCom BHS porte une étude visant à unifier leurs forces pour la gestion commune des eaux.

SPORTS
communauté de communes

**ENFANCE
JEUNESSE**
communauté de communes

ENVIRONNEMENT
communauté de communes

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal accueille 130 élèves (11 de plus que l'année précédente) cette année scolaire 2019-20, dont 29 Lavinois.

Ils sont répartis sur 3 classes à Montain (de la petite section au CE1), et 2 à Plainoiseau (CE2/CM1, CM1/ CM2).

Petite section	17	Grande section	14	CE1	15	CM1	19
Moyenne section	18	CP	17	CE2	12	CM2	18

RPI
SIVOS
structures extérieures

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) gère le matériel des écoles (bâtiments et entretien), ainsi que le personnel encadrant les enfants pendant le temps scolaire.

En dehors du temps scolaire, c'est la communauté de commune Bresse Haute Seille qui prend en charge les élèves, puisque titulaire de la compétence périscolaire depuis début 2019.

Travaux et investissements

La deuxième tranche de travaux AEP à Baume-les-Messieurs est terminée. Réalisés par la sarl ETCPT pour un montant total de 247.063 €, ils ont été subventionnés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 31.500 €.

SIE
HAUTE SEILLE
structure extérieure

En 2020-21, sont prévus la réalisation de la troisième tranche au hameau de La Peyrouse (Baume) ainsi que le remplacement de 600 m de canalisations en fonte (fuites importantes liées à la corrosion) à Lavigny-Ouest.

Estimation : 400.000 € pour les deux chantiers.

La facturation annuelle

L'établissement d'une seule facture annuelle, au lieu d'un acompte et de la facture réelle, facilitera la compréhension de cette dernière par les abonnés. A partir de 2020, **une seule facture par an** au 4^e trimestre.

Adhésion de Voiteur au SIEHS

A partir du 01/01/20 le SIE de la Haute Seille étend son territoire d'intervention à la commune de Voiteur et gère donc maintenant son alimentation en eau potable.

Gestion de la station de pompage et facturation aux abonnés victoriens ne sont plus liées qu'au syndicat.

Les bureaux sont transférés dans les locaux de la Mairie de Voiteur, nette amélioration des conditions.

Conséquence de l'application de la loi NOTRe, la communauté de communes Bresse Haute Seille devait prendre la compétence assainissement au premier janvier 2020, mais le vote contre des délégués communautaires repousse ce transfert de compétence.

Le SIA du Val Serin reste donc propriétaire des réseaux, des postes de relevage et de la station d'épuration. Il est également responsable de l'assainissement pour Lavigny, Le Vernois et Montain, assisté par un prestataire de service qui assure le suivi technique de la station et des postes.

Le contrat de prestation de service est conclu pour 3 ans, à l'issue desquels un nouvel appel d'offres est lancé. C'est à ce jour, et depuis 6 ans, la SAUR qui assure cette mission.

Le CD 39 apporte son soutien financier au SIA pour faire respecter des normes environnementales de plus en plus contraignantes.

SIA
VAL SERIN
structure extérieure

La station, âgée de 25 ans, donne toujours satisfaction mais les pièces mécaniques souffrent et un renouvellement régulier s'impose. Le dégraisseur a été remplacé cette année.

L'arrivée à la station de serpillières, linges de corps et objets divers mettent à mal le processus d'épuration, merci d'en tenir compte et d'adapter votre comportement.

Les délégués du S.I.A Val Serin vous souhaitent une bonne année 2020.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter à notre adresse mail : siavalserin@orange.fr

Le Syndicat InterCommunal Pour l'Agglomération Lédonienne est un service de livraison de repas à domicile, il gère également un service de télé-alarme et d'autres services pratiques : la livraison de légumes frais (provenant de la légumerie du restaurant municipal qui est approvisionné avec des produits locaux), le portage de livres à domicile pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer en bibliothèque, le lavage de linge (draps, couvertures, rideaux, etc, souvent difficiles à entretenir).

SICOPAL
structure extérieure

Plusieurs habitants de la commune utilisent le service de repas à domicile, et celui-ci peut être mis en place de façon ponctuelle (accident, maladie).

Un appel au **03 84 24 83 99** suffit, 08.30-12.30 et 13.00-17.00 du lundi au jeudi, 16.30 le vendredi.

Des interrogations, cependant, quant à son devenir : sa dernière réunion laissait envisager un transfert de ses activités à la Cantine Municipale de Lons-le-Saunier...

LA CHAPELLE

Bâtiment communal et fierté de notre village

Dans le bulletin municipal de 2019, la Lavinoise a évoqué l'entretien des barrières, des portes et des statues.

Nous avons lancé une demande de devis et "les peintres de Coteaux de Seille" nous ont fait une proposition qui a retenu notre attention pour 5.514,27 €.

Vue l'importance financière des travaux, la Paroisse nous a proposé sa participation et nous avons décidé d'effectuer ces travaux sur plusieurs années.

Les barrières ont été rénovées en août 2019 pour un montant de 3.505,16 €.

Une demande de participation a été faite auprès de la Mairie qui nous a subventionné à hauteur de 500 €, la Paroisse a versé 3.000 €.

Nous remercions nos généreux donateurs et les bénévoles qui contribuent à l'entretien du site.

Un bon élagage a été effectué autour de la Chapelle par les bénévoles et les buis s'accrochent et semblent vouloir renaître.

LES ANIMATIONS

Cette année 2019 a vu le retour le 12/05 de la vente de fleurs et plants légumiers avec "les Serres de Courlaoux".

Notre soirée du 14/12 s'est déroulée à la Cuverie du Château où les participants ont dégusté les crêpes, les gaufres et les huîtres dans la bonne humeur.

La Lavinoise remercie les Présidents de l'ACCA, des Colombophiles pour leur participation.



Que chacun d'entre nous sache trouver en cette année 2020 son bien-être. La Présidente, B.Petitjean.

LA LAVINOISE
association

Pour les concours, les pigeons sont regroupés au local régional (Châlon-sur-Saône pour l'ACJ), puis transportés par groupe de 25 dans des paniers pour être confiés au convoyeur. Il les conduit au site de lâcher, à des distances qui peuvent aller jusqu'à 1.000 km, et c'est le pigeon le plus rapide pour rentrer qui l'emporte.

Lors de la mise au panier on équipe la patte du pigeon d'une bague en caoutchouc. A son retour au colombier la bague est insérée dans le constateur, un appareil qui enregistre l'heure, la minute, et la seconde de son arrivée. Après divers calculs c'est celui qui a volé le plus vite qui est déclaré vainqueur.

Les vitesses de vol atteignent 1.000 à 1.600 mètres à la minute, qu'on vous laisse convertir en km à l'heure... A vol d'oiseau, à ces vitesses là, il a de grandes chances d'arriver avant vous qui l'aurez lâché et serez rentré par la route...

Si vous trouvez un jour un pigeon voyageur, merci de nous prévenir.



M. Georges Hanewald 06 78 64 55 19
M. Jean-Pierre Colas 06 30 29 51 41

ASSOCIATION
COLOMBOPHILE
JURASSIENNE
association

L'association "Verger Serin" a vu le jour officiellement le 12/07/2019. Elle prend le relais des planteurs d'arbres qui ont œuvré à la mise en place des différentes essences au mois de mars.

Comptant 9 membres, ce collectif veillera à faire de ce lieu un espace convivial et ouvert à tous, avec pour tâches principales cette année l'entretien du site (taille, tonte, replantation...) et l'organisation de manifestations axées sur la pomologie (connaissance des variétés fruitières) et l'arboriculture (taille, greffe, soins du verger).

L'association tient à remercier M. Louis Berthet, président des "Vergers de la Haute Seille", pour son soutien et son savoir-faire, et M. Denis Monneret qui partage son expérience, notamment en matière de taille.

Bonne taille procure mangeaille, soyez les bienvenus en nous rejoignant !

Anthony Bretin, président - Thierry Mourez, secrétaire - Christophe Rousselot-Pailley, trésorier



VERGER
SERIN
association

Des informations utiles au quotidien, à disposition toute l'année, en pliant la fiche pratique jointe au bulletin, et en l'accrochant au frigo ou au placard.

Pour recevoir directement par mail les informations pratiques de vie locale qu'on trouve affichées aux panneaux municipaux, il suffit d'en adresser la demande à : lavigny.info@orange.fr

Les messages sont adressés en copie cachée pour préserver les données des membres de la liste de diffusion. Un formulaire papier est également disponible en mairie.



AU
QUOTIDIEN
trucs & astuces



Le président et les membres du foyer vous souhaitent une bonne année pour 2020

Le conseil d'administration du Foyer Rural, composé de 10 membres, soutenu par de nombreux bénévoles a proposé en 2019

Brûlage des sapins de Noël 19/01

Une première pour notre petit village : les habitants, réunis autour d'un brasier leur donnant l'occasion de se débarrasser de leurs sapins et de se retrouver à papoter, ont trouvé cette soirée fort sympathique. Etait offert vin chaud aux adultes et chocolat aux enfants.

Soirée cancoillotte 16/03

29 convives pour ces retrouvailles cancoillotte-marteau qui ont additionné colle et bonne ambiance.

Bricolage de Pâques 23/03 Un petit groupe, aidé par des bénévoles, a pu confectionner de jolis bouquets de fleurs printaniers, des décorations de fenêtre et des paniers avec des boîtes d'œufs. Le Foyer Rural prolongeait cette animation par un goûter offert. Les enfants étaient ravis.

Chasse aux œufs Lundi de Pâques 22/04

Organisée en partenariat avec l'ACCA, elle a permis à 9 enfants de courir le bois de Rosnay pour trouver les cachettes des œufs en chocolat, sous un soleil radieux. Une belle récolte a récompensé leurs efforts. Des boissons et du café attendaient parents et enfants à la cabane de chasse pour clôturer cette belle journée.

Feux de la Saint-Jean 22/06

Ils ont brûlé devant une centaine de personnes, adultes et enfants confondus. Pour cette occasion très conviviale, saucisses cuites à la braise, brioches et pain d'épices étaient offerts par le Foyer Rural.

Atelier déco de Noël 30/11

L'animation gratuite a réuni 13 enfants du village, dont 2 de la Maison d'Enfants, tous soutenus dans leur bricolage par des bénévoles. Des petits sacs contenant des surprises ont été distribués à chacun.

Pause des animations début 2020

La salle communale ne peut être utilisée, jusqu'à la fin des travaux de la mairie, la pause s'impose...

FOYER RURAL
association

Le Foyer Rural : une association qui n'a qu'une ambition, proposer des animations afin de favoriser les liens entre Lavinoises et Lavinois, toutes générations confondues et permettre ainsi de passer de bons moments dans la convivialité et la bonne humeur.

Une association qui recrute... Les animations proposées vous plaisent, venez renforcer l'équipe. Donnez-nous des idées. Soutenez nous en prenant votre carte d'adhérent : seulement 7 € par an.

Un grand MERCI à tous les participants et bénévoles !

L'équipe du Foyer Rural

L'A.C.C.A. Lavigny compte, cette saison, 24 sociétaires sous la présidence d'Alain Roy.

Comme chaque année, des comptages sont effectués, au printemps pour suivre l'évolution des populations des espèces chassables. Les résultats ont montré que le lièvre était toujours bien implanté sur notre territoire et surtout à Rosnay. L'été très sec, que nous avons connu, a eu un impact certain sur la population de chevreuils qui reste cependant stable par rapport aux années précédentes. Le chamois est toujours bien présent le long de la reculée de Baume et dans les carrières. Comme la saison dernière, les sangliers se font rares sur le territoire.

L'attribution pour la saison 2019-20, à ce jour réalisée à environ 90%, est de 7 lièvres, 6 chevreuils et 2 chamois.

L'entente avec l'A.C.C.A. de Pannessières a été reconduite pour nous permettre de chasser, ensemble, le gros gibier.

La sécurité à la chasse est un point primordial de notre activité :

- lors des chasses en plaine, les chasseurs portent des gilets ou des couvre-chefs orange,
- lors des battues, le gilet est obligatoire ainsi que des panneaux pour signaler notre présence.

Au moins une fois par an, l'ACCA organise des corvées pour l'entretien des lignes et des chemins forestiers.



ASSOCIATION
COMMUNALE
DE CHASSE
AGREEE
association

Comme depuis plusieurs années maintenant, l'A.C.C.A. Lavigny, a organisé avec le Foyer Rural, la traditionnelle chasse aux œufs dans les bois de Rosnay. Nous déplorons le peu d'enfants en 2019. Nous avons également participé à la soirée des associations au château De Dreuille, avec la Lavinoise et la Colombophile, où les présents ont pu déguster huitres, crêpes et vin chaud.

La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.